

RÉACTUALISATION DES CONNAISSANCES

PROGRAMME DE FORMATION

PUBLIC VISÉ	Exploitants des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière ; Exploitants des établissements agréés assurant, à titre onéreux, la formation des candidats aux titres ou diplômes exigés pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière ; pour obtenir le renouvellement quinquennal de leur agrément d'exploiter.
OBJECTIFS DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none">▪ Valoriser le rôle des professionnels de l'enseignement de la conduite comme acteurs de la sécurité routière ;▪ Réactualiser les connaissances et renforcer les compétences des exploitants dans différents domaines professionnels ;▪ Favoriser le développement de la qualité de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.
LIEU DE LA FORMATION	5 rue des Frères Lumière 78370 PLAISIR
RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE	Yan LESUEUR
INTERVENANTS	Evelyne ROQUES diplômée du BAFM Océane GORDON experte comptable
MOYENS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none">▪ Vidéoprojecteurs▪ Tableaux (blanc, paper-board)▪ Classeur avec supports de cours sur papier
DURÉE DE LA FORMATION	21 heures (hors pause méridienne) de travail théorique et de mises en situation.
HORAIRES DE LA FORMATION	De 8h30 à 16h30
COUT PÉDAGOGIQUE	620,00€ HT TVA non applicable en vertu de la loi de finances n° 93-1353 et du décret n° 94-764
MODALITÉS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none">▪ Contrôle continu pendant la formation sous forme de mise en situation ou de feed-back ;▪ Echange en grand groupe sur les compétences et connaissances à l'issue de la formation▪ Questionnaire d'évaluation à chaud de la formation.
SUIVI DE L'ACTION	Feuille de présence signée par demi-journée par le stagiaire et les formateurs.
SANCTION DE LA FORMATION	Attestation de fin de formation.

PROGRAMME DE FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- de comprendre les évolutions récentes dans le secteur professionnel (aspects pédagogiques, psychopédagogiques, réglementaires, socio-économiques)
- de mettre en application ces évolutions dans ses activités professionnelles ;
- de mesurer le rapport existant entre son activité propre et les résultats qui peuvent en découler tant au niveau de l'exercice de son métier qu'au regard des objectifs de sécurité routière ;
- de mesurer ses besoins en formations complémentaires ainsi que les besoins des salariés.

RÉGLEMENTATION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Évaluation sur les connaissances réglementaires et sur les pratiques pédagogiques
- L'enseignement à titre onéreux
- Le permis de conduire, les examens
- Les services de l'administration, la structure de la profession
- Les nouveautés du code de la route

CULTURE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- L'accidentologie
- Les activités du conducteur
- L'étude détaillée des accidents

PÉDAGOGIE ET PSYCHOPÉDAGOGIE

- La Matrice GDE
- Le REMC, le programme B
- La communication
- Les phases d'apprentissage
- La motivation
- L'évaluation préalable et les évaluations formatives

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET FISCAL

- Les outils de gestion commerciale
- Les éléments de fiscalité
- La base de la communication
- Le contrat de formation

BILAN / SYNTHÈSE DE LA FORMATION